

DECLARATION DES ELUS DU PERSONNEL DU SNUDI-FO ET DU SNUIPP-FSU

A LA CAPD DU 16 MARS 2017

Les élus du personnel souhaitent vous interpellier sur les pressions exercées sur les collègues directeurs, plus particulièrement dans la circonscription de Brioude, concernant la communication de leurs numéros de téléphone personnel. En réponse à notre demande sur ce sujet, Madame le recteur a clairement indiqué dans son courrier du 23 septembre 2016, que concernant les directeurs, « *le choix leur a ainsi été laissé librement d'accepter ou non d'intégrer cette liste de diffusion...* ». Dernièrement, cette question a encore été posée au CHSCT-A du 12 décembre 2016, Madame la directrice de Cabinet a rappelé que « *s'agissant des directeurs d'école, il convient de recueillir l'accord express des personnes concernées* ».

Les élus du personnel exigent que les directeurs n'aient pas d'obligation de justifier leur choix par écrit et demandent l'arrêt des pressions exercées sur les directeurs.